**Termes de référence**

**Elaboration d’outils d’évaluation formative de classes bilingues**

**Initiative ELAN-Afrique**

1. **Contexte et justification :**

L’Initiative « École et langues nationales » en Afrique (ELAN-Afrique) est une offre de la Francophonie en réponse au défi de l’amélioration de la qualité de l’éducation en Afrique subsaharienne. Cette Initiative propose un appui différencié à des pays membres de la Francophonie pour l’introduction maîtrisée et réussie de l’enseignement bi-plurilingue au primaire (langues nationales africaines-français).

Au cours de la première phase de l’Initiative, huit pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, République démocratique du. Congo, Sénégal) ont bénéficié de l’appui technique et financier de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses partenaires (le Ministère français de l’Europe et des Affaires étrangères, l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l’Agence française de Développement (AFD)) pour la mise en œuvre de leurs plans d’action nationaux en faveur de l’enseignement bi-plurilingue au primaire.

En 2013, pour améliorer la maîtrise de la lecture-écriture, et de fait améliorer les apprentissages fondamentaux des élèves, un dispositif expérimental dénommé « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français », a été mis en place dans les huit pays ELAN, avec la collaboration du Partenariat mondial pour l’éducation (PME).

A cet effet, une approche pédagogique de l’enseignement-apprentissage de la lecture et de l’écriture en contexte multilingue (approche ELAN) a été développée et expérimentée durant 2 ans dans 10 écoles primaires dans chaque pays[[1]](#footnote-1). Des acteurs nationaux ont ainsi bénéficié de plusieurs formations et ateliers de renforcement de capacités (régionaux et nationaux) visant la maîtrise de l’approche ELAN de l’enseignement-apprentissage de la lecture-écriture. Des outils pédagogiques et didactiques ont été conçus et adaptés au contexte de chaque langue nationale. Des outils de suivi et d’évaluation ont enfin été mis à la disposition des enseignants et des encadreurs pédagogiques Des missions de suivi pédagogique régulières ont permis d’apprécier le degré d’appropriation de l’approche par les acteurs de terrain.

Les résultats positifs de cette expérimentation confortent la volonté des pays à choisir l’enseignement bilingue comme option durable de développement de leur système éducatif.

C’est ainsi qu’une seconde phase, lancée en juin 2016 à Abidjan, a démarré avec l’adhésion de quatre pays supplémentaires : la Côte d’Ivoire, la Guinée, Madagascar et le Togo.

Les objectifs poursuivis s’inscrivent dans le prolongement de ceux de la phase 1. Bien plus, face à une forte demande des pays d’étendre le modèle bilingue à plus d’écoles, à plus de langues ou encore de généraliser à moyen terme l’enseignement bilingue à tout leur système éducatif, la seconde phase d’ELAN ambitionne d’accompagner les pays qui ont entrepris le déploiement d’un curriculum bi ou multilingue dans l’enseignement à partir du primaire.

Sept pays sont ainsi en phase de réforme plurilingue (Niger, Sénégal, RDC, Mali, Burkina Faso) ou de renforcement de leur système bilingue (Burundi, Madagascar). ELAN souhaite donc renforcer son appui à ces pays qui agissent à un niveau systémique selon leurs besoins exprimés.

Les défis de la mise à l’échelle de l’enseignement bilingue sont nombreux. L’un des volets de la réforme bilingue est celui du suivi-évaluation. En effet, les pays partenaires du programme ELAN ont besoin de mesurer les effets du déploiement de l’enseignement plurilingue sur les apprentissages des élèves, tout en disposant de données fiables pour piloter leur réforme sur le plan qualitatif, ou bien encore de renforcer la prise en charge des difficultés des élèves en classe et la professionnalisation des enseignants sur l’enseignement de la langue en contexte plurilingue.

Ainsi, l’un des objectifs du volet suivi-évaluation du programme est d’accompagner les pays pour améliorer la prise en charge des élèves en difficultés en classe par la mise en place d’évaluations formatives et positives. En effet, si les pays disposent de dispositifs nationaux d’évaluation formative, ces dispositifs ne prennent en général pas en compte la didactique bilingue.

Aussi, l’Initiative ELAN, conformément à la composante 1 de la deuxième phase, et en vue d’une troisième phase, entend proposer à ses pays partenaires un ensemble d’outils pour l’évaluation formative des apprentissages linguistiques des élèves des classes bilingues, tenant compte des politiques éducatives nationales et des spécificités des systèmes éducatifs des Etats concernés.

Le programme souhaite également accompagner ces sept pays dans l’élaboration d’outils permettant de renforcer et d’adapter les évaluations nationales standardisées aux contextes plurilingues. Ce volet fera l’objet d’un autre travail d’expertise (avec une équipe d’experts différente), en complément du travail objet des présents termes de référence.

Au regard de ce qui précède, l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à travers l’Institut de la Francophonie pour l’éducation et la formation (IFEF), entrevoit un travail d’expertise afin d’élaborer avec l’équipe-programme ELAN, le groupe d’experts ELAN et les pays le souhaitant, les outils nécessaires.

1. **Objectif :**

L’objectif final de ce travail d’expertise est de proposer aux sept pays identifiés, un ensemble d’outils, qui pourront être contextualisés et adaptés par les équipes nationales, permettant de renforcer l’évaluation formative sur les apprentissages de la langue en classe bilingue.

1. **Livrables :**
2. Trois (3) guides enseignants pour la 1e, 2e, et 3e année du primaire sur l’évaluation positive des élèves. Ces guides renforceront une attitude réflexive des enseignants, expliqueront les étapes d’apprentissages de la lecture et les difficultés associées à chacune d’entre elles, tout en mettant l’accent sur les difficultés en lien avec le transfert d’une langue à l’autre ;
3. Des fiches pratiques d’évaluations/remédiations pour les trois (3) premières années du primaire (elles reprendront les grandes étapes d’apprentissages des élèves et leur utilisation sera déterminée sur le calendrier scolaire) ;
4. Une grille de notation pour le suivi de la progression des élèves en langue (lecture, compréhension, expression écrite, expression orale) ;
5. Un outil d’évaluation-suivi des pratiques des enseignants pour la chaîne d’encadrement pédagogique. Cet outil sera adaptable aux spécificités des pays et permettra de mesurer le changement d’attitude / pratiques des enseignants sur l’apprentissage de la lecture ;
6. Un kit de formation à destination des formateurs en charge de renforcer les services déconcentrés d’encadrement pédagogique et les enseignants ;
7. Un guide méthodologique ou dispositif d’implémentation des évaluations formatives et positives en classe et adaptable aux contextes des pays (basé sur une ingénierie de formation favorisant les dispositifs d’encadrements de proximité existants dans une optique de mise à l’échelle, tout en prenant en compte le lien à effectuer avec la formation initiale pour ne pas créer de rupture entre formation initiale et continue).
8. **Apports :**

Pour la réalisation de cette mission,

* L’équipe programme ELAN mettra à la disposition de l’équipe des consultants toute la documentation opérationnelle et analytique disponible en relation avec l’objet de l’étude (notamment les guides d’orientation ELAN, le référentiel de compétences linguistiques ELAN, les grilles d’observation de classe mise à la disposition des enseignants et encadreurs pédagogiques). Elle interviendra, au besoin, pour faciliter les contacts de l’équipe de consultants avec les institutions/personnes qu’elle souhaite rencontrer.
* l’équipe de consultants sera constituée d’experts confirmés ayant les compétences pertinentes et une longue expérience dans le domaine du suivi-évaluation, conformément aux critères listés dans la rubrique « Profil de l’expertise ».
1. **Profil de l’expertise nécessaire :**

La mission d’expertise sera réalisée par un groupe de **3 experts** dont les rôles et la manière de fonctionner auront été précisés dans l’offre technique.

Les experts composant l’équipe proposée devront disposer des compétences suivantes :

* Connaissances approfondies des systèmes éducatifs des pays d’Afrique subsaharienne, notamment des programmes de formation des enseignants, des programmes d’enseignement au cycle primaire, des mécanismes de suivi des enseignants ;
* Au moins 8 ans d’expérience dans l’évaluation des compétences scolaires ;
* Expérience avérée dans la formation et le suivi pédagogiques des enseignants (5 à 6 ans) en Afrique subsaharienne ;
* Expertise en élaboration d’outils d’évaluation et autres documents de référence dans le domaine de l’éducation ;
* Expertise en traitement et analyse statistique appliqués au domaine de l’éducation ;
* Expertise en pédagogie et/ou didactique bilingue ;
* Connaissance des acteurs de la coopération internationale dans le domaine de l’évaluation des apprentissages (PASEC, EGRA, PISA, SAQMEC ...) ;
* Diplôme universitaire avancé (au moins BAC+5) dans le domaine des statistiques, sciences de l’éducation, psychologie du développement, sciences sociales, sciences humaines, politiques publiques, ou tout autre domaine connexe ;
* Excellente maîtrise de la langue française, à l’écrit et à l’oral ;
* Excellentes capacités de communication avec des partenaires multiples ;
* Excellentes capacités rédactionnelles.
1. **Chronogramme :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrables** | **Date de remise des livrables**  | **Objectif et chemin critique de mise en œuvre** |
| **1**3 guides enseignants pour la 1e, 2e, et 3e année du primaire sur l’évaluation positive des élèves. | Novembre 2020 : versions pré-définitivesDécembre 2020 : versions définitivesDécembre 2020 : validation des versions définitives | Doter les enseignants de guides leur permettant de mieux prendre en compte les difficultés des élèves dans un contexte d’apprentissages plurilingues. Ce guide doit favoriser le changement de pratiques et d’attitudes des enseignants face à l’échec scolaire, tout en prenant en compte les contraintes de classes pléthoriques.  |
| **2**Fiches pratiques d’évaluations/remédiations sont réalisées pour les 3 premières années du primaire | Novembre 2020 : versions pré-définitivesDécembre 2020 : versions définitivesDécembre 2020 : validation des versions définitives | Doter les enseignants de fiches d’évaluation et de remédiations faciles d’utilisation et permettant de suivre la progression des élèves et de corriger les difficultés de ces derniers |
| **3**Une grille de notation pour le suivi de la progression des élèves en langue | Novembre 2020 : versions pré-définitivesDécembre 2020 : versions définitivesDécembre 2020 : validation des versions définitives | Favoriser le suivi annuel des élèves et permettre un échange d’informations qualitatives entre enseignants sur les élèves dans les 3 premières années du primaire. Cet outil doit être facile à renseigner et synthétique afin de ne pas surcharger l’enseignant. |
| **4**Un outil d’évaluation-suivi des pratiques des enseignants pour la chaîne d’encadrement pédagogique  | Novembre 2020 : versions pré-définitivesDécembre 2020 : versions définitivesDécembre 2020 : validation des versions définitives | Conception d’un outil de suivi, pouvant s’intégrer aux outils de suivi existants dans l’inspection et permettant de diagnostiquer quelles sont les faiblesses de l’enseignant sur l’enseignement de la langue et d’apprécier le changement de pratiques de ces derniers en matière de prise en compte des difficultés des élèves |
| **5**Un kit de formation à destination des formateurs en charge de renforcer les services déconcentrés d’encadrement pédagogique et les enseignants.  | Février 2021 |  |
| **6**Un guide méthodologique ou dispositif d’implémentation des évaluations formatives et positives en classe et adaptable aux contextes des pays | Novembre 2020 : versions pré-définitivesDécembre 2020 : versions définitivesDécembre 2020 : validation des versions définitives |  |

* Le démarrage du travail de consultation est prévu pour le mois de février 2020. Une réunion de travail initiale entre l’équipe d’experts et l’équipe programme ELAN pourra avoir lieu au cours du mois de février 2020.
* Une étude documentaire et des entretiens exploratoires auront lieu de février à avril 2020.
* Une réunion d’échanges et de concertation aura lieu avec l’équipe d’experts travaillant sur les dispositifs d’évaluation standardisée nationaux en avril 2020.
* Une feuille de route détaillée élaborée par les experts, en concertation avec l’équipe-programme ELAN sera remise en mai 2020 à ELAN.
1. **Modalités de travail :**

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec l’équipe-programme ELAN et les équipes techniques nationales désignées à cet effet.

**Les outils élaborés seront validés scientifiquement par un groupe d’experts reconnus en pédagogie.**

1. **Eléments budgétaires :**

Le budget total de l’expertise devra être présenté selon le format de l’annexe 2. Il comprendra les honoraires des consultants.

Les coûts liés aux missions à l’IFEF ou dans les pays (billet d’avion, indemnités journalières de mission et hébergement) seront pris en charge par l’Institut, selon les procédures en vigueur à l’IFEF.

1. **Dossier de candidature :**

Le groupe d’experts souhaitant répondre à la présente proposition d’expertise devra faire parvenir à l’attention de Hamidou SEYDOU HANAFIOU (hamidou.seydou-hanafiou@francophonie.org) et Hamaya AG ABDOULAYE (hamaya.ag-abdoulaye@francophonie.org), l’ensemble des éléments suivants :

* L’offre technique comprenant :
	+ La présentation complète de l’entité candidate en cas de soumission par une université, laboratoire ou cabinet constitué ;
	+ Les références de l’entité candidate ou des experts ;
	+ Une note précisant la compréhension de la commande de l’IFEF ;
	+ Une note sur l’organisation opérationnelle avec un planning de l’équipe (précisant le nombre de jours de travail par consultant), le chronogramme d’exécution de l’étude et de remises des livrables ;
* L’offre financière (voir annexe 2) : l’offre sera présentée en euros HT et TTC. Les honoraires devront intégrer tous les coûts de la prestation hors déplacement. Ils seront détaillés pour pouvoir distinguer, par consultant le nombre de jours facturés, le coût journalier ainsi que les étapes de travail et les principales tâches associées.

Les coûts afférents aux déplacements de l’équipe d’évaluation ne devront pas être intégrés dans le montant de l’offre global. Ils seront pris en charge par l’IFEF.

**ANNEXES**

**Annexe 1 : Présentation synthétique de l’Initiative Ecole et langues nationales**

*Documents du projet, outils produits, rapports d’exécution et d’évaluation de la phase 1 disponibles auprès de l’équipe programme ELAN*

1. **Phase 2**
* **Contexte de l’Initiative**

La progression de la scolarisation primaire en Afrique sub-saharienne a été importante après la mise en œuvre des plans Education pour tous (+66% d’enfants scolarisés au primaire entre 1999 et 2011, soit 136 millions d’enfants, et un taux net d’accès au primaire de 78% en 2011), mais les évaluations des élèves réalisées par le programme PASEC mettent en évidence la faiblesse des apprentissages fondamentaux. Parmi les causes multiples de ces fragilités, l’utilisation du français comme medium principal d’enseignement dès la 1ère année, notamment dans les zones rurales peu en contact avec le français, participe de la difficulté scolaire et de l’échec de nombreux enfants.

Pour réduire cette difficulté, plusieurs pays ont initié un enseignement « bilingue » qui articule l’usage d’une langue africaine comprise par les enfants comme langue principale des apprentissages clés (lecture, écriture, calcul) au cours des 3 premières années du primaire, et l’initiation à la langue française qui devient medium principal au cours de la seconde moitié du cycle primaire et pour le secondaire.

L’Initiative « Ecole et langues nationales » est née en 2010 du rapprochement de 8 pays africains sub-sahariens (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, RD Congo, Mali, Niger, Sénégal) avec l’OIF, l’AUF, l’AFD et le MAEDI. Une première phase 2012-2017 a bénéficié d’un appui financier de l’AFD (programme ELAN 1 à hauteur d’un montant de 4,5M€), de l’OIF (1,8 M€) et du PME (1 M€). Elle a porté sur le plaidoyer et la définition de la méthodologie et des outils (choix didactiques, approches et dispositifs d’accompagnement), en intervenant à deux niveaux : (i) l’amélioration du cadre d’enseignement des langues africaines dans les pays (acceptabilité politique, capacités des acteurs) ; (ii) la mise en œuvre d’une expérimentation pour renforcer les premiers apprentissages en lecture-écriture au début du cycle primaire. Cette phase pilote en cours a montré des premiers résultats concluants sur la base des évaluations effectuées.

* **Objectifs et contenu de la Phase 2 de l’Initiative ELAN**

Cette phase 2 marque un changement d’échelle pour faire levier sur les politiques sectorielles nationales et créer les conditions d’un déploiement futur : développer et pérenniser l’enseignement bilingue afin d’améliorer durablement la qualité de l’éducation, en renforçant les compétences fondamentales des élèves. Elle concerne 4 nouveaux pays (RCI, Guinée, Madagascar, Togo). Sa composante 1 aide les ministères de l’éducation des pays à intégrer les réformes relatives à l’enseignement bilingue dans les plans sectoriels nationaux (curriculum d’enseignement, formation des enseignants, conception et diffusion des ressources et outils pédagogiques) : soit en visant l’extension des expérimentations précédentes, soit en accompagnant le déploiement progressif ou la consolidation d’un enseignement bilingue. L’action pilote en faveur de la lecture-écriture (initiée pour les 1ère et 2ème années au cours de la phase I de l’Initiative) sera poursuivie en 3ème, 4ème et 5ème années du primaire en mettant l’accent sur la transition entre une langue africaine (L1) et la langue française (L2) qui est le medium d’apprentissage principal à partir de la seconde moitié du cycle primaire et pour le reste de la scolarisation. La composante 2 développe le dispositif international d’appui à l’enseignement bilingue au sein des institutions de la Francophonie : coordination et suivi de l’Initiative, expertise technique et scientifique en appui aux pays, recherches-actions, mutualisation et valorisation des bonnes pratiques, des enseignements et des résultats, et articulation avec le réseau des pays anglophones de partage des pratiques efficaces.

* **Intervenants et mode opératoire**

Le mode opératoire de la phase I de l’Initiative est reconduit. La maîtrise d’ouvrage internationale est assurée par l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à travers l’Institut de la Francophonie pour l’éducation et la formation (IFEF), avec laquelle les Ministères de l’éducation nationale sont chacun associés par un protocole d’accord intégrant les plans d’actions triennaux des pays et les procédures fiduciaires de gestion des fonds. L’OIF/IFEF est en charge de la coordination internationale de l’Initiative. Ainsi, une équipe programme composée de six personnes gère et suive au quotidien le programme et accompagne les équipes techniques des pays partenaires dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d’actions pays sur les plans technique et financier.

L’OIF/IFEF organise des missions semestrielles de suivi par son équipe programme ELAN ou d’experts mandatés. Par ailleurs, l’OIF/IFEF bénéficie de l’appui d’un opérateur délégué, l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui contribue au renforcement des capacités, à l’appui conseil et aux évaluations formatives. Le pilotage d’ensemble est assuré par un Comité d’orientation et un Comité de coordination international.

En outre, l’Initiative est appuyée par un groupe d’experts (GE) composé d’une vingtaine de spécialistes des sciences de l’éducation et plus spécifiquement de l’enseignement bilingue français-langues africaines. Les membres du groupe d’experts assurent aussi des missions de suivi pédagogiques, animent des sessions de formations au bénéfice des acteurs des pays partenaires de l’Initiative.

* **Coût et financement**

Le coût de cette phase 2 de l’Initiative s’élève à 10,54 M€, dont 5,65 M€ pour l’appui aux plans d’actions de 12 pays et l’évaluation des résultats et 4,89 M€ pour le dispositif international. Il est cofinancé par une subvention de l’AFD (5 M€) et une subvention de l’OIF (3,44M€). L’autofinancement des 12 pays est estimé à 2,10 M€. Les contributions locales des bailleurs de fonds qui appuient la politique sectorielle, dans laquelle s’inscrit le déploiement de l’enseignement bilingue, sont définies annuellement lors de l’adoption du plan de travail annuel de chaque pays.

* **Principaux effets attendus**

L’Initiative consolide les capacités des pays à pérenniser l’enseignement bilingue en permettant une mise à l'échelle progressive par l'articulation des différents financements / bailleurs (bilatéraux, multilatéraux dont le PME) et par l’émergence d’un réseau francophone de l’enseignement bilingue complémentaire d’autres programmes (PASEC, IFADEM, TISSA) intervenant sur la qualité. L’Initiative contribue à améliorer l’efficacité des apprentissages (en lecture, écriture, calcul) et l’équité en réduisant les échecs et abandons scolaires en Afrique sub-saharienne francophone, source d’importants gaspillages. La maîtrise des compétences fondamentales conforte également l’apprentissage du français. Ces réformes aident les pays francophones à rattraper leur retard sur les pays anglophones d’Afrique (qui intègrent depuis de nombreuses années l’enseignement bilingue au primaire). L’Initiative valorise dans les systèmes éducatifs africains les langues et cultures africaines partenaires de la langue française, en réponse aux aspirations des pays exprimées lors des Etat généraux de l’éducation.

* **Principaux risques anticipés**

Les capacités des pays à conduire des réformes (révision des curricula, des dispositifs de formation des enseignants, du matériel didactique, gestion de la diversité des langues africaines prises en compte) sont variables. Aussi le projet appuie des actions de renforcement de capacités pour la mise en œuvre d’un enseignement bilingue, en complément des appuis structurants des bailleurs aux programmes sectoriels (planification, pilotage, conduite de réformes). Pour maîtriser l’augmentation des pays impliqués dans l’Initiative, l’OIF/IFEF a étoffé sa cellule projet pour assurer un suivi régulier des activités pays à travers un mécanisme de dialogue et de rapportage structuré avec les points focaux ELAN dans chaque pays impliqué. L’OIF/IFEF effectue également des missions de supervision et s’appuie sur les missions périodiques d’experts et sur les appuis des représentations de l’AUF dans les pays respectifs. Comme c’est l’usage, les MEN consultent systématiquement les communautés sur le choix des langues africaines à utiliser à l’école pour s’assurer de l’acceptabilité sociale de l’enseignement bilingue.

* **Actions phares de la Phase 2**

Rapport d’exécution de la 1ère période de la phase 2 (2016-2019) est disponible auprès de l’équipe programme.

* **Appui aux plans d’action nationaux**

Avec l’appui des experts d’Elan, dix plans d’action nationaux pour le déploiement de l’enseignement bilingue ont été élaborés. Chaque plan d’action s’inscrit dans le cadre du plan sectoriel du pays.

Chaque plan est structuré selon les axes suivants :

* définition de politiques linguistiques éducatives (textes de loi et documents d’orientation
* formation (initiale et continue) des acteurs de l’éducation, notamment les enseignants et leurs encadreurs
* élaboration de matériels didactiques
* sensibilisation au bienfait de l’EB
* suivi-évaluation.

Le financement additionnel d’ELAN aux plans d’action s’élève à 280 K €.

Parmi 12 pays partenaires d’ELAN, 8 pays reçu une subvention de 140 000 €, correspondant à la 1ère tranche de la subvention allouée aux Ministères partenaires.

* **Activités transversales**

Au cours des années 2016, 2017 et 2018, des cadres nationaux ont bénéficié de sessions de formation à l’approche ELAN de la lecture-écriture, au suivi pédagogique de proximité, au transfert de compétences linguistiques qui est considéré comme une des clés de la réussite des modèles bilingues. Des documents de référence ont été produits, notamment un guide pour le transfert de compétences linguistiques, un guide pour l’enseignement des mathématiques. Les principaux documents de référence produits au cours de la phase 1 ont fait l’objet d’une révision par les experts ELAN en vue de leur amélioration. Aussi, de nouvelles versions des guides d’orientations ont vu le jour. A ce jour, le programme ELAN dispose des ressources destinées à la formation des formateurs (enseignants et leurs encadrants) contribuant à la mise à l’échelle de l’enseignement bi-plurilingue.

Dans le cadre d’un rapprochement avec le programme IFADEM, il a été proposé à quatre États (Madagascar, Mali, Niger et RDC) de co-construire un dispositif hybride de formation destiné aux instituteurs des écoles bilingues. En s’appuyant sur l’expertise d’IFADEM et sur les acquis d’ELAN dans le domaine de l’enseignement bilingue, trois livrets ont été produits sur la base d’une analyse des besoins de ces pays engagés dans une démarche d’extension ou généralisation de l’enseignement bilingue. Ce type de dispositif pourrait répondre aux besoins grandissants des pays en termes de formation initiale et continue

Un partenariat avec les bureaux de l’UNESCO à Dakar (Sénégal) et Abuja (Nigéria), a permis de développer des outils (Cadre d’Orientation sous régional pour la formation des formateurs en éducation bilingue (CoFEB) et du Programme de formation en éducation bilingue (ProFEB)) pour la formation initiale et continue des acteurs bilingues, enseignants et encadreurs pédagogiques compris, dans la perspective de couvrir l’ensemble des pays francophones d’Afrique subsaharienne.

Dans le cadre de la mutualisation des expériences et des pratiques, ELAN a mis en place un réseau francophone LECTURE , mais aussi constitué une base documentaire qui constitue l’inventaire de la quasi-totalité des ressources en éducation bilingue dans les huit pays de la phase 1 au cours de cette seconde phase, il est prévu de faire le même travail d’inventaire dans les quatre nouveaux pays.

* **Outils pédagogiques et documents d’orientation :**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet pilote projet pilote «Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français», des documents d’orientation ainsi que des outils pédagogiques ont été produits, en références aux principales orientations formulées dans le ‘Guide d’orientation à l’approche bi-plurilingue de l’enseignement des langues africaines et du français’. Ci-dessous la liste des documents produits au cours de la phase d’ELAN-Afrique.

* 1 guide d’orientation à l’approche bi-plurilingue de l’enseignement des langues africaines et du français
* 1 guide du maître contextualisé par pays : 1ère et 2ème années
* 1 livret de l’élève contextualisé en langues nationales par pays : 1ère et 2ème années
* 1 boîte à outils pour le formateur
* 1 guide d’orientation pour l’enseignement du français ;
* 1mallette pédagogique ELAN pour l’introduction du français (jeux et livrets de lecture)
* 1 guide du maître pour le français 2
* 1 manuel d’activités, de découverte et de jeux pour l’élève : français 2
* des lexiques spécialisés pour l’enseignement de la lecture-écriture selon l’approche ELAN, destinés aux enseignants et aux formateurs

Annexe 2 : Fiche offre financière

**Honoraires**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Étapes** | **Détail des tâches** | **Consultant 1 (Nbr de jours)** | **Consultant 2 (Nbr de jours)** | **Consultant 3 (Nbr de jours)** | **Sous-total** | **Total** |
| **1…** |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **2…** |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **3…** |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **Total jours** |  |  |  |  |  |  |
| **Taux jour (HT)** |  |  |  |  |  |  |
| **Sous-Total 1** |  |  |  |  |  |  |

NB 1 : Renseigner les étapes et ajouter autant de lignes que d’étapes nécessaires

NB 2 : Ajouter autant de colonnes que de consultants nécessaires

NB 3 : Les honoraires doivent intégrer tous les coûts de la prestation (hors déplacements)

1. 10 écoles primaires par pays, 2 classes par école, 1 langue nationale expérimentée. Excepté au Bénin, où seules 5 écoles ont fait partie de l’échantillonnage testé. [↑](#footnote-ref-1)